

ASBL ATOUTS CAMPS

Place l'Ilon, 13

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie provisoire délivrée par le Bourgmestre de Bouillon, Monsieur Adam en date du 06 février 2020 ;

L'autorisation N° EC026

Est délivrée à	Comité Salle Saint-Lambert
Domicilié	Rue Saint-Lambert, 72, 6832 Sensenruth
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	« Salle Saint-Lambert » situé, Rue Saint-Lambert, 72 à 6832 Sensenruth
Capacité	25 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 10/06/2024

Le 14/02/2020

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume